

## PROCES-VERBAL

L'assemblée générale de l'association VPS s'est réunie le **30 juin 2021** de 14h00 à 15h30 dans la salle louée au 47 rue de la Roquette 75011 PARIS selon l'ordre du jour suivant :

- 1 : rapport moral ; approbation et quitus au CA
- 2 : résolutions financières :
  - 2.1 : rapport financier ; approbation et quitus au trésorier
  - 2.2 : affectation du résultat net 2020 de 851.17 € à la Réserve Gestion VPS
  - 2.3 : affectation des 3 projets aux réserves VPS
    - dons à des ONG pour 9944 € (dont 5200 déjà engagés)
    - reprise de l'activité VPS qui ne va pouvoir se faire que progressivement (15 000€)
    - tenue de la comptabilité pour 4800 €
- 3 : fixation et vote du montant (20 €) de la cotisation 2022
- 4 : élection des membres du CA
- 5 : projets de voyages, de cycles de conférences en salle, et de cycles de visites, pour 2021-2022
- 6 : divers

Compte tenu de la situation particulière due à l'épidémie de COVID, la réunion est relayée en visioconférence afin de favoriser la participation du plus grand nombre d'adhérents.

A 14h, Marie-France GARIN, la Présidente, ouvre la séance.

Outre Sophie, **18** personnes sont présentes,  
**4** participent par visioconférence, **22** ont remis un pouvoir, **17** ont transmis leur vote,  
soit l'expression de **61** adhérents parmi les **109** qui ont cotisé pour cette année 2021.

# 1. RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2020

En premier lieu, il nous faut remarquer que la pandémie nous a privés de l'essentiel de notre activité mais que par chance, les seuls frais engagés (voyage à Gand pour l'exposition Van Eyck) ont été intégralement remboursés.

## 1.1. Bilan des voyages réalisés en 2020

Un seul a été réalisé, **Albi-Toulouse**, du 15 au 19 septembre, en très petit comité (7 personnes) : il s'est très bien passé.

## 1.2. Cycle de conférences en salle 2020-2021

Présentation en salle avec diapositives de **l'Art Visionnaire et Fantastique**. Les séances ont eu lieu dans la salle paroissiale de Notre Dame d'espérance, rue de la Roquette. Le cycle comportait 11 séances qui se sont transformées en visioconférences à partir du mois de novembre en raison du nouveau confinement.

Il y a eu 36 inscrits (31 plus 5 qui se sont ajoutés au moment des visioconférences)

Sophie n'a pas oublié qu'il restait une séance à faire dans le cycle **Le Nu et le Corps** qui, après avoir été perturbés fin 2019 par des mouvements de grève, avait dû être annulé lors du premier confinement.

## 1.3. Cycle de Promenades dans le Paris médiéval (2020-2021)

Le cycle prévoyait 5 promenades à l'automne et 5 au printemps. Seulement purent avoir lieu en 2020 avec 20 inscrits. Les 7 dernières ont été reportées du 21 mai au 2 juillet 2021

## 1.4. Visites d'expositions

Début 2020, avant le premier confinement, 7 visites de grandes expositions avaient été proposées.

Depuis septembre 2020, 2 expositions ont été visitées.

Pour compenser, Sophie a donné, en 2020, 18 « conférences en pantoufles » pour VPS.

Sophie assure par ailleurs des activités pour des C.E. et des groupes constitués : 14 visites ou visioconférences ont été facturées par VPS.

## 1.5. Vie de l'association

Le nombre d'adhérents est en baisse. Au 31 décembre 2020 leur nombre s'élevait à **124**. La situation s'est encore dégradée en 2021 avec **80** adhérents auxquels se sont ajoutés récemment **29** autres à la suite de nos relances réitérées.

## 1.6. Mécénat lié aux grands voyages

Le solde des dons liés aux grands voyages n'a pas été distribué conformément aux décisions de la dernière assemblée générale. En raison de l'incertitude liée à la pandémie quant à la situation financière de l'association, Hervé-Patrick Charlot a préféré en reporter le règlement.

Les dons seront soldés en 2021 (il reste 4744 € à donner). Les montants ont été provisionnés.

## 1.7. Site internet

<http://www.voyage-passion.fr>

Il est actualisé régulièrement grâce au travail de Pierre COURMONT. On peut y trouver les voyages, les cycles de conférences, les statuts et le contrat d'assurance MONDIAL-ASSISTANCE pour les voyages. L'accès aux comptes rendus d'assemblées générales est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation (*mot de passe* : papoulvps).

## 1.8. Vote du rapport moral

POUR : **61**

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **0**

**Le rapport moral est approuvé à la majorité des adhérents s'étant exprimés, quitus est donné au Conseil d'Administration.**

## 2. RESOLUTIONS FINANCIERES

### 2.1. Rapport financier

La Trésorière, Elisabeth TINCELIN, effectue la synthèse du document qu'elle a rédigé.

Compte tenu des circonstances la situation financière de VPS a pu se maintenir grâce à l'apport :

- d'un voyage Toulouse-Albi
- des nombreuses visioconférences sur les expositions et les grands musées
- du chômage partiel

Mais il faut souligner que :

- Sophie n'a volontairement pas perçu l'intégralité de son salaire afin d'assurer la continuité de l'association
- les aides gouvernementales vont s'amenuiser dès ce mois de juillet

POUR : 61

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le rapport financier est approuvé à la majorité des adhérents s'étant exprimés, quitus est donné au CA.

### 2.2. Affectation du résultat net 2020 de 851.17 € à la Réserve Gestion VPS

POUR : 61

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La résolution est approuvée à la majorité des adhérents s'étant exprimés, quitus est donné au CA.

### 2.3. Affectation des 3 projets aux réserves VPS

- o dons à des ONG pour 9944 € (dont 5200 déjà engagés)
- o reprise de l'activité VPS qui ne va pouvoir se faire que progressivement (15 000€)
- o tenue de la comptabilité pour 4800 €

POUR : 61

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La résolution est approuvée à la majorité des adhérents s'étant exprimés, quitus est donné au CA.

## 3. FIXATION ET VOTE DU MONTANT (20 €) DE LA COTISATION 2022

POUR : 59

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 2

La cotisation est maintenue à 20 € pour l'année 2022.

La cotisation, **accompagnée du bulletin d'adhésion\***, doit être payée par chèque libellé à l'ordre de VPS et adressée à :

Sophie AMORY

96, avenue du Général Leclerc

92340 Bourg La Reine

Il est rappelé que la cotisation est exigible dès le début de l'année civile.

(\*) Afin de faciliter la tâche de Jean-Louis, n'indiquez que les modifications éventuelles (adresse, téléphone, ...) par rapport à l'année précédente. Si vous ne possédez pas d'imprimante, ou celle-ci refuse de fonctionner, envoyez les informations demandées sur papier libre, accompagnées du chèque. Le tout devra être remis simultanément à Sophie par les voies traditionnelles (main propre, postale).

## 4. ÉLECTION DES MEMBRES DU CA

se représentent :

Evelyne BOUGARD	POUR : 60	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1
Marie-France GARIN	POUR : 60	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1
Lucienne RENAULD	POUR : 61	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Elisabeth TINCELIN	POUR : 61	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Gilbert BOURDIN	POUR : 60	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1
Georges GUERMEUR	POUR : 61	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
Jean-Louis THOMAS	POUR : 61	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

s'est portée candidate :

Françoise DE BOUVILLE	POUR : 61	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0
-----------------------	-----------	------------	-----------------

Saluons, à cette occasion, l'action de notre membre sortante, Yolande OBADIA.

## 5. PROJETS DE VOYAGES, DE CYCLE DE CONFÉRENCES, DE VISITES OU DE PROMENADES POUR 2021-2022

**Pour des raisons de budget et d'organisation, indépendamment des conditions sanitaires qui peuvent s'ajouter, les voyages ne partiront que si le nombre des participants est d'au moins 10 personnes et n'excède pas 19.**

**Deux tarifs seront proposés (prix de base pour 10 à 15 participants, prix atténué pour 16 à 19 ).**

### 5.1. Voyages de l'automne 2021

**Cologne – Francfort** (6 jours, du 17 au 22 septembre)

**Bar-le-Duc – Nancy – Metz** (5 jours, du 8 au 12 octobre)

**Vieille-Castille** (7 jours, du 25 au 31 octobre)

Ces voyages sont évidemment liés à l'évolution de la pandémie.

### 5.2. Voyages 2022

A l'heure actuelle, il est évidemment très difficile à Sophie d'établir un calendrier. Quoiqu'il en soit, il faut rester optimiste. Seraient ainsi proposés :

**Piero della Francesca\***

(ce voyage avait dû être annulé deux fois en raison de la pandémie, seront prioritaires ceux qui s'étaient alors préinscrits)

**Lisbonne**

**Berlin**

**Rome classique**

Dès que Sophie vous l'aura précisé, **lors d'un envoi collectif**, vous pourrez vous préinscrire auprès d'elle :

[sophie.amory@club-internet.fr](mailto:sophie.amory@club-internet.fr)

*Cela permettra d'évaluer l'attrait de tel ou tel voyage, d'envisager son organisation, auquel cas sera établie une première liste de participants suivie, en cas de succès, d'une liste d'attente.*

*Quand les conditions d'hébergement, les déplacements en train, en avion, en autocar, seront plus précis, on vous fera connaître les dates retenues, le descriptif, le prix et les **conditions d'annulation**.*

*Il vous sera alors demandé le **1<sup>ER</sup> ACOMPTE** qui, dès sa réception et son encaissement, **enregistre définitivement votre inscription** et le démarrage de l'assurance. Il est précisé que **VPS vous demande un acompte**, dès que l'association **engage des frais**, ce qui, pour certains vols, peut être très éloigné de la date de départ.*

Pour les *inscriptions* : merci de bien vouloir indiquer date et lieu de naissance.

Ces informations sont demandées dès la réservation pour certaines visites depuis le renforcement des mesures de sécurité.

### 5.3. Cycle de conférences

Les **Artistes Femmes** (11 séances le mardi à 13h45, de septembre 2021 à février 2022), décliné selon trois options :

- en salle, 47 rue de la Roquette, avec projection de diapositives
- envoi des diapos et du texte, si possible, de la conférence
- visioconférence par 'ZOOM'. (Sophie peut envoyer l'enregistrement en cas d'empêchement)

### 5.4. Cycle de Promenades dans Paris

Dans la poursuite du Paris Antique et Médiéval, 10 promenades sur le **Paris de la fin du Moyen-Âge au début de l'Âge Classique** sont prévues le vendredi à 14h30 (5 en automne et 5 au printemps), à partir du 24 septembre 2021.

En ouverture, une « visite de rattrapage », à la Basilique de Saint-Denis, est prévue le 10 septembre.

### 5.5. Visite rétroactive du cycle « Le Nu et le Corps en mouvement » (2019-2020)

Le cycle ayant été fortement perturbé (mouvements de grèves, pandémie), la dernière séquence avait dû être annulée. Sophie nous proposera, à l'automne, cette visite sur le « Corps désacralisé » au Centre Pompidou.

### 5.6. Visites d'expositions

Les musées et salles d'exposition rouvrent, de nouveaux lieux se révèlent (Bourse du Commerce, Garde-meubles de l'Hôtel de la Marine, Samaritaine ...), autant d'occasions de visites.

Certaines seront proposées en visioconférence pour celles et ceux qui ne pourraient se déplacer à Paris ... mais aussi dans le cas d'absence d'accès aux groupes (Louis Vuitton, Orsay).

## 6. DIVERS

A la question d'un paiement éventuel de la cotisation par virement, il est précisé que ceci ne peut se faire car :

- le bulletin d'adhésion doit être envoyé **conjointement** à un chèque, ce que ne permet pas le virement
- les coûts de gestion sont trop lourds quant à la somme demandée

A propos de grésillements parfois intempestifs dans les écouteurs, cela n'est pas dû aux récepteurs mais à l'environnement qui peut s'avérer perturbateur (antennes, téléphones portables, grilles et surfaces métalliques, détecteurs de proximité destinés à protéger les œuvres ...).

**A 15h10, tous les points de l'ordre du jour ayant été discutés, la Présidente lève la séance.**

Pour la Présidente, Marie-France GARIN

Le secrétaire, Gilbert BOURDIN

# RAPPELS PRATIQUES

## Comment s'inscrire aux voyages de Sophie ?

A noter que dès qu'une information sur les voyages paraît dans un **envoi commun** (PV d'AG, de CA, proposition de Sophie), les adhérents ont la **faculté de se préinscrire** auprès de Sophie par mail.

sophie.amory@club-internet.fr

Si les dates ne sont pas données précisément cela donne lieu à l'établissement d'une première liste de participants suivie éventuellement d'une liste d'attente.

VPS demande aux participants **dès leur préinscription** de signaler leur souhait de **chambre individuelle**. Sophie essaie de nous satisfaire au maximum, or cela devient de plus en plus compliqué devant l'afflux croissant de demandes et l'octroi limité de chambres individuelles dans des hôtels bien situés mais de capacité moyenne.

Il est ainsi **conseillé**, si possible, de **s'inscrire « à deux »**.

Les chambres individuelles sont tarifées au « prix coûtant » qui n'est connu qu'au règlement de la facture, seule une estimation peut être donnée à la réservation. Il faut aussi savoir que les suppléments pour chambre individuelle sont lissés et sont les mêmes pour tous, conformément à l'esprit VPS.

Quand les voyages en train ou en avion sont plus précis, on vous fait connaître les dates retenues, le descriptif, le prix et les **conditions d'annulation**.

Il vous est alors demandé le **1<sup>er</sup> acompte** qui, dès sa réception et son encaissement, **enregistre définitivement votre inscription** et le démarrage de l'assurance.

Il est précisé que VPS vous demande un acompte dès que l'association **engage des frais** ce qui pour certains vols peut être très éloigné de la date de départ.

## Maladie ou accident lors d'un voyage

Afin de faciliter les démarches, il s'avère nécessaire que chaque participant soit en possession de sa carte **Vitale** ou son équivalent pour les voyages en France ou d'une **Carte Européenne d'Assurance maladie** pour les voyages en Europe.

## Conditions d'annulation d'un voyage

Ces conditions figurent dans le descriptif du voyage, elles peuvent également être consultées sur le site [www.voyage-passion.fr](http://www.voyage-passion.fr).

L'assurance est payée à l'inscription définitive dès l'encaissement du 1<sup>er</sup> chèque d'acompte et prend effet à cette date.

Si le séjour est annulé pour des raisons de santé **avant** le jour du départ, il convient d'obtenir un certificat délivré obligatoirement par un **médecin AVANT l'heure de départ prévue** pour ce voyage, ce qui est **JURIDIQUEMENT imposé par toutes les compagnies d'assurance**.

**Attention !** Lorsque vous annulez un voyage pour raison personnelle, des frais spécifiques peuvent vous être facturés, liés notamment à la réservation des billets de transport.

## Oreillettes

Les boîtiers-récepteurs sont des appareils fragiles qu'il faut manipuler et ranger avec précaution, en n'oubliant pas de les éteindre après usage. Compte tenu des contraintes sanitaires, **vous devez désormais utiliser vos propres oreillettes** que vous devez apporter à chaque visite, conférence en extérieur, promenade ou voyage. La plupart des oreillettes de téléphone portable fonctionnent.

Rappelons également que la fiche « jack » des oreillettes doit **impérativement** être insérée dans la prise située sur la tranche supérieure du boîtier (au-dessus de l'écran).

**ATTENTION !** Les fiches « subminiatures » qui sont désormais sur le marché ne conviennent pas, il faut utiliser des fiches « miniatures » de diamètre 3,5 mm.

## Réception des courriels d'information envoyés par Jean-Louis

L'unique adresse de diffusion est désormais : [infos.vps@vpsvoyages.fr](mailto:infos.vps@vpsvoyages.fr)

**ATTENTION !** Cette adresse ne fonctionne que pour la diffusion des informations. **Ne pas l'utiliser pour toute réponse** ou message que vous souhaitez adresser à Sophie.

Comme il s'agit d'envois « massifs » vérifiez bien, dans votre boîte de réception, qu'ils n'ont pas été considérés comme indésirables.